

SÉANCE ORDINAIRE TRANSITOIRE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**19 MAI 2020**

Quatrième séance ordinaire transitoire de la directrice générale de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif, 210, rue Notre-Dame, Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 19^e jour de mai 2020 et à laquelle sont présents :

Présences :

Madame Dominique Lachapelle, directrice générale;
Monsieur Mario Champagne, directeur général adjoint et secrétaire général.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Dominique Lachapelle, directrice générale, ouvre la séance.

ORDRE DU JOUR

01. Présences et ouverture de la séance.
02. Période de questions du public.
- 03.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire transitoire de la directrice générale du 21 avril 2020 (document SG 20.05.19-03.1).
 - Suivi au procès-verbal.
- 03.2 Correspondance
 - 03.2.1 De madame Marie Lili Lenoir, directrice générale et secrétaire-trésorière, Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix : Résolution du conseil municipal de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, adoptée lors de la séance du 3 mars 2020 – Demande auprès du Ministère des transports du Québec pour configuration plus sécuritaire à l'école Alberte-Melançon.
 - 03.2.2 De monsieur Jean-François Roberge, ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur : Octroi d'une aide financière de 379 075 \$ à la Commission scolaire des Hautes-Rivières dans le cadre de la mesure *Embellissement des cours d'école*.
- 03.3 Mot de la directrice générale.
- 03.4 Démission – Personnel-cadre (document DG 20.05.19-03.4).
- 03.5 Modification à la structure administrative applicable aux gestionnaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières – Année scolaire 2020-2021 - Service des ressources éducatives aux jeunes et Direction générale (document DG 20.05.19-03.5).
- 03.6 Loisir et Sport Montérégie – renouvellement de l'affiliation pour l'année scolaire 2020-2021 et nomination d'un délégué (document SG 20.05.19-03.6).
- 03.7 Nomination d'un délégué officiel et un substitut à l'assemblée générale de la GRICS (document DG 20.05.19-03.7).
- 06.1 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles – 2020-2023, la liste des écoles et des centres et les actes d'établissement pour l'année scolaire 2020-2021 – Adoption (documents SOSTS 20.05.19-06.1, 06.1a, 06.1b et 06.1c).
- 07.1 Plan d'effectifs du personnel de soutien pour l'année 2020-2021 (document RH 20.05.19-07.1).
- 07.2 Plan d'effectifs du personnel professionnel (secteur jeune) pour l'année 2020-2021 (document RH 20.05.19-07.2).
- 07.3 Plan d'effectifs du personnel professionnel (secteur de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle) pour l'année 2020-2021 (document RH 20.05.19-07.3).
- 07.4 Avis de non rengagement et de mise en disponibilité pour le personnel enseignant (document RH 20.05.19-07.4).
- 08.1 Variation de certains frais chargés par la Commission scolaire (document RF 20.05.19-08.1).
- 08.2 Taux d'indemnisation des frais de déplacement pour l'année 2020-2021 (Politique RFP 01 « *Politique de remboursement des frais de déplacement, de subsistance, de logement, de représentation et de perfectionnement* ») (document RF 20.05.19-08.2).
- 09.1 Achat de 300 Ipad LTE (document STI 20.05.19-09.1).

- 10.1 ADJUDICATION DE CONTRATS
- 10.1.1 Mise aux normes des balcons, balustrades et mains courantes - École De Ramezay - édifice Crevier (035) (document RM 20.05.19-10.1.1).
- 10.1.2 Réfection du clocheton, rejointoiement, conformité et travaux divers - École Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Iberville) (015) (document RM 20.05.19-10.1.2).
- 10.1.3 Réfection des planchers, plafonds et éclairage - École Hamel (022) (document RM 20.05.19-10.1.3).
- 10.1.4 Remplacement des systèmes d'intercommunication - Écoles Saint-Michel (002), Micheline-Brodeur (004), Paul-Germain-Ostiguy (005), de Richelieu, édifice Curé-Martel (031), de Ramezay, édifice Fatima (034) et Pointe-Olivier (037) (document RM 20.05.19-10.1.4).
- 10.1.5 Remplacement des planchers des aires communes, classes et bureaux - École Saint-Blaise (044) (document RM 20.05.19-10.1.5).
- 10.1.6 Remplacement des portes extérieures - École Saint-Jacques (043) (document RM 20.05.19-10.1.6).
- 10.1.7 Travaux divers mécanique-électricité phase 2 - École Paul-Germain-Ostiguy (005) (document RM 20.05.19-10.1.7).
- 10.1.8 Remplacement de la fenestration et des portes extérieures - École Jeanne-Mance (033) (document RM 20.05.19-10.1.8).
- 10.1.9 Réfection des plafonds et de l'éclairage Phase 3 - École Saint-Lucien (055) (document RM 20.05.19-10.1.9).
- 10.1.10 Mise à niveau chaufferie Phase 2 - École Saint-Jacques (043) (document RM 20.05.19-10.1.10).
- 10.1.11 Mise à niveau de la chaufferie - École Napoléon-Bourassa (047) (document RM 20.05.19-10.1.11).
- 10.1.12 Réfection de la maçonnerie - École Marguerite-Bourgeois (061) (document RM 20.05.19-10.1.12).
- 10.1.13 Remplacement des portes extérieures - École Frère-André (028) (document RM 20.05.19-10.1.13).
- 10.1.14 Remplacement des planchers des aires communes, des classes et bureaux (bibliothèque) - Polyvalente Marcel-Landry (065) (document RM 20.05.19-10.1.14).
- 10.1.15 Réaménagement des blocs sanitaires et autres locaux - École Pointe-Olivier (037) (document RM 20.05.19-10.1.15).
- 10.1.16 Réfection dalle et salles de toilettes / École des Savanes, édifice Sacré-Cœur (042) (document RM 20.05.19-10.1.16).
- 10.1.17 Remplacement finition extérieure et mise aux normes des finitions de plafond (phase 1) - École du Pélican - édifice Laflamme (018) (document RM 20.05.19-10.1.17).
- 10.1.18 Entretien des espaces verts - Tous les établissements de la Commission scolaire des Hautes-Rivières (document RM 20.05.19-10.1.18).
- 10.1.19 Remplacement des planchers des aires communes, des classes et bureaux - École Notre-Dame-du-Sourire (006) (document RM 20.05.19-10.1.19).
- 10.1.20 Remplacement des blocs sanitaires - École Alberte-Melançon (039) (document RM 20.05.19-10.1.20).
- 10.1.21 Remplacement de la chaussée et des surfaces piétonnières - École de Ramezay - édifice Fatima (034) (document RM 20.05.19-10.1.21).
- 10.1.22 Remplacement des fenêtres et blocs sanitaires - École des Savanes - édifice Providence (040) (document RM 20.05.19-10.1.22).
- 10.1.23 Mise aux normes de l'enveloppe extérieure et mise à niveau de l'amélioration de l'entrée #2- École du Pélican - édifice Chabanel (020) (document RM 20.05.19-10.1.23).
- 10.1.24 Réfection cour arrière - École du Pélican - édifice Chabanel (020) (document RM 20.05.19-10.1.24).
- 10.1.25 Remplacement des planchers, plafonds et éclairage - École Saint-Gérard (051) (document RM 20.05.19-10.1.25).
- 10.1.26 Nouveaux modules de jeux - École Saint-Lucien (055) (document RM 20.05.19-10.1.26).

- 10.1.27 Réfection complète de la toiture bassin C1 - École Pointe-Olivier (document RM 20.05.19- 10.1.27).
- 10.1.28 Peinture - École Saint-Alexandre (026) (document RM 20.05.19-10.1.28).
- 10.1.29 Enveloppe extérieure et mise aux normes des issues - École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur (050) (document RM 20.05.19-10.1.29).
- 10.2 Dépassement de coût – Mise à jour Intercom IP – 5 écoles (document RM 20.05.19-10.2).
- 10.3 Adhésion - Regroupement d'achat Collecto pour la gestion des matières résiduelles (document RM 20.05.19-10.3).
- 12- Levée de la séance.

03. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

En raison de la situation qui prévaut actuellement quant à la pandémie du coronavirus – COVID-19, cette réunion est tenue sans public.

03.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TRANSITOIRE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DU 21 AVRIL 2020 (document SG 20.05.19-03.1)

**DG 20.05.19
001**

Madame Dominique Lachapelle, directrice générale de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, déclare avoir reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire transitoire de la directrice générale tenue le 21 avril 2020 au moins six heures avant le début de la présente séance et d'en avoir pris connaissance;

En conséquence, elle propose :

Que soit adopté le procès-verbal de la séance ordinaire transitoire de la directrice générale du 21 avril 2020.

SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Madame Dominique Lachapelle, directrice générale, mentionne que les suivis administratifs ont été effectués quant aux décisions prises lors de la séance ordinaire transitoire de la directrice générale du 21 avril 2020.

03.2 CORRESPONDANCE

03.2.1 De madame Marie Lili Lenoir, directrice générale et secrétaire-trésorière, Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix : Résolution du conseil municipal de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, adoptée lors de la séance du 3 mars 2020 – Demande auprès du Ministère des transports du Québec pour configuration plus sécuritaire à l'école Alberte-Melançon.

03.2.1 APPUI À LA DEMANDE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL-DE-L'ÎLE-AUX-NOIX AUPRÈS DU MINISTÈRE DU TRANSPORT DU QUÉBEC POUR CONFIGURATION PLUS SÉCURITAIRE À L'ÉCOLE ALBERTE-MELANÇON (document SG 20.05.19-03.2.1)

Considérant la résolution # 2020-03-54 adoptée par le conseil municipal de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, le 3 mars 2020;

Considérant que la configuration géographique de l'école Alberte-Melançon, dans une courbe et dans une zone de 50 km/h, constitue un potentiel élevé d'accidents;

Considérant que cette situation préoccupe depuis fort longtemps les parents, les élus et le personnel de l'école;

DG 20.05.19
002

Je, Dominique Lachapelle, directrice générale de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, propose :

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières appuie la demande de la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix auprès du Ministère du Transport du Québec à l'effet d'améliorer la sécurité aux abords de l'école Alberte-Melançon en :

- réduisant la vitesse aux abords de l'école à 30 km/h;
- améliorant la signalisation pour la sécurité des écoliers et de la brigadière scolaire;

Que copie de la présente résolution soit transmise à la direction et au conseil d'établissement de l'école Alberte-Melançon, à la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, au Ministère du Transport du Québec, à la députée provinciale de la circonscription d'Huntington, madame Claire Isabelle.

03.2.2 De monsieur Jean-François Roberge, ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur : Octroi d'une aide financière de 379 075 \$ à la Commission scolaire des Hautes-Rivières dans le cadre de la mesure *Embellissement des cours d'école*.

03.3. MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

En raison de la situation qui prévaut actuellement quant à la pandémie du coronavirus – COVID-19, madame Dominique Lachapelle, directrice générale de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, ne tiendra pas de séances publiques tel qu'elle l'avait déjà annoncée et ce, jusqu'à nouvel ordre.

Toutefois, elle rendra publiques les décisions prises en les publiant sur le site internet de la Commission scolaire.

03.4 DÉMISSION – PERSONNEL-CADRE (document DG 20.05.19-03.4)

DG 20.05.19
003

Je, Dominique Lachapelle, directrice générale de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, propose :

Que la démission, pour le motif « raisons personnelles », de madame Audrey Rochette, régisseuse du Service des ressources matérielles, soit acceptée à compter du 15 mai 2020 (dernier jour travaillé).

03.5 MODIFICATION À LA STRUCTURE ADMINISTRATIVE APPLICABLE AUX GESTIONNAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES – ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021 - SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES AUX JEUNES ET DIRECTION GÉNÉRALE (document DG 20.05.19-03.5)

Considérant la nouvelle structure administrative du Service des ressources éducatives aux jeunes et de la Direction générale proposée par la Direction générale;

Considérant les consultations menées à cet égard auprès de l'Association des cadres (AQCS) et de l'Association des directions d'établissement (ADEC) de la Commission scolaire;

Considérant que la structure proposée correspond davantage aux besoins du Service des ressources éducatives aux jeunes, notamment en ce qui a trait à l'adaptation scolaire;

Considérant que la structure proposée à la Direction générale correspond davantage aux besoins des directions d'établissement en accompagnement de leur projet éducatif, leur plan d'action et du Plan d'engagement vers la réussite;

DG 20.05.19
004

Je, Dominique Lachapelle, directrice générale de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, propose :

D'abolir deux postes de directions adjointes au Service des ressources éducatives aux jeunes, en date du 1^{er} juillet 2020;

De créer un poste de direction au nouveau Service de l'adaptation scolaire à compter du 1^{er} juillet 2020;

De créer un poste de coordonnateur au Service de l'adaptation scolaire à compter du 1^{er} juillet 2020;

Et

De créer un poste de directeur d'accompagnement au sein de la Direction générale à compter du 1^{er} juillet 2020.

03.6 LOISIR ET SPORT MONTÉRÉGIE – RENOUELEMENT DE L’AFFILIATION POUR L’ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021 ET NOMINATION D’UN DÉLÉGUÉ (document SG 20.05.19-03.6)

Considérant les services offerts par l'organisme Loisir et Sport Montérégie;

Considérant qu'annuellement la commission scolaire doit renouveler son adhésion et nommer son délégué à l'organisme;

DG 20.05.19
005

Je, Dominique Lachapelle, directrice générale de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, propose :

Que la Commission scolaire renouvelle son adhésion à l'organisme Loisir et Sport Montérégie pour l'année 2020-2021;

De déléguer madame Danielle Fortin, directrice adjointe au Service des ressources éducatives aux jeunes, pour agir à titre de déléguée de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, auprès dudit organisme.

03.7 NOMINATION D’UN DÉLÉGUÉ OFFICIEL ET UN SUBSTITUT À L’ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA GRICS (document DG 20.05.19-03.7)

Considérant que la Commission scolaire des Hautes-Rivières est membre de la Société de gestion du réseau informatique des commissions scolaires (GRICS);

Considérant que les Règlements généraux de la GRICS et le contrat de participation stipulent que la commission scolaire doit nommer un délégué officiel pour la représenter et agir en son nom;

DG 20.05.19
006

Je, Dominique Lachapelle, directrice générale de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, propose :

Que madame Dominique Lachapelle, en sa qualité de directrice générale, soit et est par la présente nommée déléguée officielle de la Commission scolaire des Hautes-Rivières à toute assemblée générale régulière ou spéciale de la GRICS et y exerce tous les pouvoirs inhérents;

Qu'en cas d'incapacité d'agir de la déléguée officielle, madame Annie Lussier, directrice du Service des technologies de l'information soit et est par la présente nommée déléguée officielle substitut à tout assemblée générale régulière ou spéciale de la GRICS avec le même mandat;

Que la présente résolution annule et remplace toute autre résolution ayant pour objet la nomination d'un délégué officiel à l'assemblée générale de la GRICS.

06.1 PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES – 2020-2023, LA LISTE DES ÉCOLES ET DES CENTRES ET LES ACTES D'ÉTABLISSEMENT POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021 – ADOPTION
(documents SOSTS 20.05.19-06.1, 06.1a, 06.1b et 06.1c)

Considérant qu'en référence à l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique*, chaque année, la commission scolaire établit un plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles;

Considérant les consultations menées auprès des municipalités se situant entièrement ou partiellement sur le territoire de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, ainsi qu'auprès du comité de parents de la Commission scolaire et auprès du conseil d'établissement de la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot et de celui de l'École professionnelle des Métiers, eu égard au plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles;

Considérant que par la suite et compte tenu de ce plan, la commission scolaire détermine la liste de ses écoles et de ses centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes et qu'elle leur délivre un acte d'établissement;

Considérant les consultations menées auprès du comité de parents de la Commission scolaire eu égard à la liste de ses écoles et aux actes d'établissement à délivrer pour l'année scolaire 2020-2021 et ce, tel que prévu à l'article 193 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Considérant les consultations menées auprès des conseils d'établissement de la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot et l'École professionnelle des Métiers eu égard à leur acte d'établissement à délivrer pour l'année scolaire 2020-2021 et ce, tel que prévu aux articles 40, 79 et 110.1 de la *Loi sur l'instruction publique*;

DG 20.05.19
007

Je, Dominique Lachapelle, directrice générale de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, propose :

Que soient adoptés :

✓ Le plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire pour les années 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023 et ce, tel qu'il apparaît au document SOSTS 20.05.19-06.1a;

✓ La liste des écoles et des centres pour l'année 2020-2021 et ce, tel qu'il apparaît au document SOSTS 20.05.19-06.1b;

✓ Les actes d'établissements des écoles et des centres pour l'année 2020-2021 et ce, tel que décrit au document SOSTS 20.05.19-06.1c.

07.1 PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL DE SOUTIEN POUR L'ANNÉE 2020-2021
(document RH 20.05.19-07.1)

Considérant la recommandation émise par le comité de répartition des ressources lors de leur séance tenue le 19 mai 2020;

Considérant la consultation menée auprès du Syndicat du personnel de soutien des Hautes-Rivières CSN;

Considérant la présentation du dossier à la directrice générale;

DG 20.05.19
008

Je, Dominique Lachapelle, directrice générale de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, propose :

Résolution modifiée
DG 20.06.23-005

Que soit accepté le plan d'effectifs du personnel de soutien, pour l'année 2020-2021 avec les modifications suivantes apportées au plan 2019-2020 :

➤ **Modifications apportées au plan d'effectifs au cours de l'année scolaire 2019-2020 :**

POSTES VACANTS ABOLIS :

TITRE DU POSTE	NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE	LIEU DE TRAVAIL	MOTIF	DATE
Ouvrier d'entretien, classe II (1)	38h45	École Marie-Rivier	Réaménagement de la structure administrative	2019-07-01
Surveillant d'élèves (2) (poste à caractère cyclique)	24h	École Paul-Germain-Ostiguy	Réaménagement de la structure administrative	2019-08-18
Agent de bureau, classe I (3)	35h	Service des ressources humaines	Réaménagement de la structure administrative	2019-07-14
Agent de bureau, classe I (4)	35h	Service des ressources humaines	Réaménagement de la structure administrative	2019-07-14
Agent de bureau, classe I (5)	35h	Service des ressources humaines	Réaménagement de la structure administrative	2019-08-05
Agent de bureau, classe I (6)	35h	Service des ressources humaines	Réaménagement de la structure administrative	2019-09-02
Agent de bureau, classe I (7)	35h	Service des ressources humaines	Réaménagement de la structure administrative	2019-08-04
Agent de bureau, classe I (8)	35 h	Service des ressources humaines	Réaménagement de la structure administrative	2019-09-12
Agent de bureau, classe I (9)	35 h	Service des ressources humaines	Réaménagement de la structure administrative	2019-09-15

POSTES CRÉÉS :

TITRE DU POSTE	NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE	LIEU DE TRAVAIL	DATE
Concierge, classe II (1)	38 h 45	École Marie-Rivier	2019-07-01
Surveillant d'élèves (2) (poste à caractère cyclique)	35 h	École Paul-Germain-Ostiguy	2019-08-19
Agent de bureau, classe principale (3)	35 h	Service des ressources humaines	2019-07-15
Agent de bureau, classe principale (4)	35 h	Service des ressources humaines	2019-07-15
Agent de bureau, classe principale (5)	35 h	Service des ressources humaines	2019-08-06
Agent de bureau, classe principale (6)	35 h	Service des ressources humaines	2019-09-03
Agent de bureau, classe principale (7)	35 h	Service des ressources humaines	2019-09-16
Agent de bureau, classe principale (8)	35 h	Service des ressources humaines	2019-09-13
Technicien en administration(9)	35h	Service des ressources humaines	2019-08-05

Tuyauteur	38 h 45	Service des ressources matérielles	2020-01-28
Ouvrier certifié d'entretien	38 h 45	Service des ressources matérielles	2020-01-28
Ouvrier certifié d'entretien	38 h 45	Service des ressources matérielles	2020-01-28

➤ **Modifications effectives au 1^{er} juillet 2020 :**

POSTES ABOLIS :

TITRE DU POSTE	NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE	LIEU DE TRAVAIL	MOTIF
Secrétaire	35 h	École professionnelle des Métiers	Réaménagement de la structure administrative
Magasinier, classe 1	35 h	École professionnelle des Métiers	Réaménagement de la structure administrative
Secrétaire	20h	Polyvalente Ch. Armand-Racicot	Réaménagement de la structure administrative
Surveillant d'élèves (poste à caractère cyclique)	30h	Centre d'éducation des adultes La Relance	Réaménagement de la structure administrative
Agent de bureau, classe I	17 h 30	Service des ressources éducatives aux jeunes	Réaménagement de la structure administrative
Concierge cl II	38h45	École St-Eugène	Réaménagement de la structure administrative

POSTES CRÉÉS :

TITRE DU POSTE	NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE	LIEU DE TRAVAIL
Technicien en travail social (poste à caractère cyclique)	35h	Centre d'éducation des adultes La Relance
Technicien en administration	35h	École Marguerite-Bourgeoys
Surveillant d'élèves	35h	École Mgr-Euclide-Théberge
Concierge, Classe I	38h45	École Saint-Eugène
Ouvrier d'entretien, cl II	38h45	École Saint-Eugène

07.2 PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL PROFESSIONNEL (SECTEUR JEUNE) POUR L'ANNÉE 2020-2021 (document RH 20.05.19-07.2)

Considérant la recommandation émise par le comité de répartition des ressources lors de leur séance tenue le 19 mai 2020;

Considérant la consultation menée auprès du Syndicat des professionnelles et professionnels de la Montérégie;

Considérant la présentation du dossier à la directrice générale ;

**DG 20.05.19
009**

Je, Dominique Lachapelle, directrice générale de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, propose :

Que soit accepté le plan d'effectifs du personnel professionnel (secteur jeune), pour l'année 2020-2021 avec les modifications suivantes apportées au plan 2019-2020 :

➤ **Modification effective au 1^{er} juillet 2020 :**

POSTES ABOLIS :

TITRE DU POSTE	NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE	LIEU DE TRAVAIL
Attaché d'administration	35 h	Service des ressources humaines
Conseiller à l'éducation préscolaire	35 h	Service des ressources éducatives aux jeunes

POSTES CRÉÉS :

TITRE DU POSTE	NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE	LIEU DE TRAVAIL
Conseiller pédagogique	35 h	Service des ressources éducatives aux jeunes
Agent de transition	35h	Service des ressources éducatives aux jeunes
Conseiller pédagogique (plan numérique)	35h	Service des ressources éducatives aux jeunes
Conseiller pédagogique (plan numérique)	35h	Service des ressources éducatives aux jeunes

07.3 PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL PROFESSIONNEL (SECTEUR DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE) POUR L'ANNÉE 2020-2021 (document RH 20.05.19-07.3)

Considérant la recommandation émise par le comité de répartition des ressources lors de leur séance tenue le 19 mai 2020;

Considérant la consultation menée auprès du Syndicat des professionnelles et professionnels de la Montérégie;

Considérant la présentation du dossier à la directrice générale;

**DG 20.05.19
010**

Je, Dominique Lachapelle, directrice générale de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, propose :

Que soit accepté le plan d'effectifs du personnel professionnel (secteur de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle), pour l'année 2020-2021:

➤ Modifications effectives au 1^{er} juillet 2020 :

POSTES ABOLIS :

TITRE DU POSTE	NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE	LIEU DE TRAVAIL
Agent de développement	35 h	Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle
Psychoéducateur	35 h	École professionnelle des Métiers

POSTES CRÉÉS :

TITRE DU POSTE	NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE	LIEU DE TRAVAIL
Psychoéducateur	28h	École professionnelle des Métiers

07.4 AVIS DE NON RENGAGEMENT ET DE MISE EN DISPONIBILITÉ POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT (document RH 20.05.19-07.4)

Considérant l'organisation scolaire projetée pour 2020-2021 en date du 1^{er} mai et du 5 mai 2020;

**DG 20.05.19
011**

Je, Dominique Lachapelle, directrice générale de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, propose :

Que les enseignants suivants soient mis en disponibilité pour surplus de personnel au 1^{er} juillet 2020 :

NOM	CHAMP	ÉCOLE
Mailhot, Marlyne	10 – Musique, secondaire	Monseigneur-Euclide-Théberge
Bergeron, Isabelle	19 – Autres champs	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
Bienvenue, Catherine	19 – Autres champs	Joséphine-Dandurand
Landry, Marie-Ève	19 – Autres champs	Joséphine-Dandurand
Lanoue, Geneviève	19 – Autres champs	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
NOM	SPÉCIALITÉ	ÉCOLE
Lambert, Sophie	01 : Adm. Comm et secrétariat	École professionnelle des Métiers
Lemaire, Ève	01 : Adm. Comm et secrétariat	École professionnelle des Métiers
Hébert-Desrosiers, Marie-Michèle	01 : Adm. Comm et secrétariat	École professionnelle des Métiers
Taddeo, Louis	03 : Aliment et tourisme	École professionnelle des Métiers
Damiano, Laura	03 : Aliment et tourisme	École professionnelle des Métiers
Gileau, Michel	10A : Équipement motorisé	École professionnelle des Métiers
Emery, Nickolas	10A : Équipement motorisé	École professionnelle des Métiers
Dew, Craig	16 : Métallurgie	École professionnelle des Métiers
Fortin, Sylvain	16 : Métallurgie	École professionnelle des Métiers

Considérant que l'employé ayant le matricule X218 détient un poste d'enseignant spécialiste en musique au préscolaire et primaire;

Considérant que l'employé X218 est inapte au travail depuis le 23 septembre 2015;

Considérant que cet employé a bénéficié de 104 semaines de prestations d'assurance-salaire;

Considérant qu'il a ensuite été en congé sans solde pour état de santé pour les années scolaires : 2017-2018, 2018-2019, 2019-2020;

Considérant que son médecin traitant le juge inapte à son emploi d'enseignant et à tout emploi;

Considérant que l'employé X218 ne peut faire l'objet d'un accommodement par la commission scolaire;

Considérant que l'employé X218 a été avisé par lettre recommandée le 15 mai 2020 de notre intention de recommander son non-renouvellement pour incapacité;

DG 20.05.19
012

Je, Dominique Lachapelle, directrice générale de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, propose :

De transmettre un avis de non-renouvellement à l'employé X218 pour motif d'incapacité.

Considérant que l'employé ayant le matricule X769 détient un poste d'enseignant en formation générale en mathématiques et sciences au secondaire;

Considérant que l'employé X769 est inapte au travail depuis le 25 septembre 2008;

Considérant que cet employé a bénéficié de 104 semaines de prestations d'assurance-salaire;

Considérant qu'il a été en congé sans solde pour état de santé pour les années scolaires : 2010-2011, 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018, 2018-2019, 2019-2020;

Considérant que l'employé X769 est inapte à son emploi de façon permanente;

Considérant que cet employé a été avisé par lettre recommandée le 15 mai 2020 de notre intention de recommander son non-renouvellement pour incapacité.

DG 20.05.19
013

Je, Dominique Lachapelle, directrice générale de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, propose :

De transmettre un avis de non-renouvellement à l'employé X769 pour motif d'incapacité.

Considérant que l'employé ayant le matricule X151 détient un poste d'enseignant du préscolaire;

Considérant que l'employé X151 est inapte au travail depuis le 7 avril 2013;

Considérant que cet employé a bénéficié de 104 semaines de prestations d'assurance-salaire;

Considérant qu'il a ensuite été en congé sans solde pour état de santé pour les années scolaires : 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018, 2018-2019, 2019-2020;

Considérant que son médecin traitant le juge inapte à tout emploi;

Considérant que l'employé X151 ne peut faire l'objet d'un accommodement par la commission scolaire;

Considérant que cet employé a été avisé par lettre recommandée le 15 mai 2020 de notre intention de recommander son non-renouvellement pour incapacité.

DG 20.05.19
014

Je, Dominique Lachapelle, directrice générale de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, propose :

De transmettre un avis de non-renouvellement à l'employé X151 pour motif d'incapacité.

Considérant que l'employé ayant le matricule X0630 détient un poste d'enseignant du préscolaire;

Considérant que l'employé X0630 est inapte au travail depuis le 23 août 2012;

Considérant que cet employé a bénéficié de 104 semaines de prestations d'assurance-salaire;

Considérant qu'il a ensuite été en congé sans solde pour état de santé pour les années scolaires : 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018, 2018-2019, 2019-2020;

Considérant que son médecin traitant le juge inapte à son emploi d'enseignant et à tout emploi;

Considérant que l'employé X0630 ne peut faire l'objet d'un accommodement par la commission scolaire;

Considérant que cet employé a été avisé par lettre recommandée le 15 mai 2020 de notre intention de recommander son non-renouvellement pour incapacité.

DG 20.05.19
015

Je, Dominique Lachapelle, directrice générale de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, propose :

De transmettre un avis de non renouvellement à l'employé X0630 pour motif d'incapacité.

Considérant que l'employé ayant le matricule X940 détient un poste d'enseignant du préscolaire;

Considérant que l'employé X940 est inapte au travail depuis le 17 juin 2014;

Considérant que cet employé a bénéficié de 104 semaines de prestations d'assurance-salaire;

Considérant qu'il a ensuite été en congé sans solde pour état de santé pour les années scolaires : 2016-2017, 2017-2018, 2018-2019, 2019-2020;

Considérant que son médecin traitant le juge inapte à son emploi d'enseignant et à tout emploi;

Considérant que l'employé X940 ne peut faire l'objet d'un accommodement par la commission scolaire;

Considérant que cet employé a été avisé par lettre recommandée le 15 mai 2020 de notre intention de recommander son non-renouvellement pour incapacité.

DG 20.05.19
016

Je, Dominique Lachapelle, directrice générale de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, propose :

De transmettre un avis de non-renouvellement à l'employé X940 pour motif d'incapacité.

08.1 VARIATION DE CERTAINS FRAIS CHARGÉS PAR LA COMMISSION SCOLAIRE
(document RF 20.05.19-08.1)

Considérant les coûts encourus par la Commission scolaire des Hautes-Rivières pour répondre aux demandes ci-dessous et dans le but de limiter leur occurrence;

DG 20.05.19
017

Je, Dominique Lachapelle, directrice générale de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, propose :

De facturer aux différents demandeurs les frais suivants pour chacune des occurrences énumérées ci-dessous;

Cette tarification entrera en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2020.

Tarification	Actuelle	Proposée
Demande de relevé de taxe scolaire par les notaires	40,00 \$	40,00 \$
Frais de rappel pour un compte de taxe scolaire impayé	5,00 \$	5,00 \$
Envoi d'état de compte de la taxe scolaire impayée avant envoi au huissier (courrier recommandé)	Frais de poste	Frais de poste
Chèque sans provision	40,00 \$	20,00 \$
Frais pour remboursement du deuxième versement de taxe avant échéance, et frais d'un versement de taxe erroné	40,00 \$	20,00 \$
Attestation officielle - relevé des apprentissages (relevé de notes) ou bulletin pour un élève s'inscrivant à la CSDHR en formation générale adulte ou en formation professionnelle	Gratuit	Gratuit
Attestation officielle - relevé des apprentissages (relevé de notes) ou bulletin (Autre)	10,00 \$	10,00 \$
Lettre d'attestation officielle pour CCQ	30,00 \$	30,00 \$
Frais de recouvrement pour compte impayé (autre que taxe scolaire)	40,00 \$	20,00 \$
Attestation d'expérience (2 ^e demande annuelle)	5,00 \$	5,00 \$
Relevé fiscal (émission additionnelle)	6,00 \$	6,00 \$
Copie de document par feuille, les frais s'appliquent à partir de la 21 ^e copie conformément au <i>Règlement sur les frais exigibles pour la transcription, la reproduction et la transmission de documents et de renseignements personnels (RLRQ A-2.1, r3)</i>	0,25 \$	0,40 \$
Test de reconnaissance des acquis (TENS, TDG), frais de services complémentaires	35,00 \$	35,00 \$

08.2 TAUX D'INDEMNISATION DES FRAIS DE DÉPLACEMENT POUR L'ANNÉE 2020-2021 (POLITIQUE RFP 01 « POLITIQUE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT, DE SUBSISTANCE, DE LOGEMENT, DE REPRÉSENTATION ET DE PERFECTIONNEMENT) (document RF 20.05.19-08.2)

Considérant que des employés doivent encourir des frais lors de déplacements dans l'exercice de leurs fonctions;

Considérant l'obligation faite par les conventions collectives;

Considérant l'obligation prévue au point 6.1.1 de la « *Politique de remboursement des frais de déplacement, de subsistance, de logement, de représentation et de perfectionnement* », d'établir annuellement le taux d'indemnisation du kilométrage;

**DG 20.05.19
018**

Je, Dominique Lachapelle, directrice générale de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, propose :

D'établir le taux d'indemnisation pour le kilométrage à 0,46 \$ du kilomètre pour l'année 2020-2021.

09.1 ACHAT DE 300 IPAD LTE (document STI 20.05.19-09.1)

Considérant le contexte exceptionnel dû à la pandémie de la COVID-19;

Considérant la nécessité d'accélérer le recours systématique à des activités pédagogiques pouvant être réalisées à distance, lorsque nécessaire;

Considérant que la disponibilité des équipements technologiques requis soulève des enjeux d'accessibilité et d'équité;

Considérant que le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a réservé auprès d'Apple, 15 000 iPad LTE pour les commissions scolaires du Québec qui souhaitent en faire l'acquisition et que Telus fournira la connexion cellulaire gratuitement pour ces appareils jusqu'au 30 juin 2020;

DG 20.05.19
019

Je, Dominique Lachapelle, directrice générale de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, propose :

Que la Commission scolaire procède à l'acquisition de 300 Ipad LTE auprès d'Apple, au montant total de 176 385 \$ (taxes en sus).

10.1 ADJUDICATION DE CONTRATS

10.1.1 MISE AUX NORMES DES BALCONS, BALUSTRADES ET MAINS COURANTES - ÉCOLE DE RAMEZAY - ÉDIFICE CREVIER (035) (document RM 20.05.19-10.1.1)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

DG 20.05.19
020

Je, Dominique Lachapelle, directrice générale de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, propose :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Construction R.D.J. Inc., le contrat pour la mise aux normes des balcons, balustrades et mains courantes - École de Ramezay - édifice Crevier (035), au montant de 256 700,00 \$ (taxes en sus).

10.1.2 RÉFECTION DU CLOCHETON, REJOINTOIEMENT, CONFORMITÉ ET TRAVAUX DIVERS - ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-LOURDES (SECTEUR IBERVILLE) (015) (document RM 20.05.19-10.1.2)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

DG 20.05.19
021

Je, Dominique Lachapelle, directrice générale de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, propose :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Construction J. Boulais Inc., le contrat pour Réfection du clocheton, rejointoiement, conformité et travaux divers - École Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Iberville) (015), au montant de 414 776,00 \$ (taxes en sus).

10.1.3 RÉFECTION DES PLANCHERS, PLAFONDS ET ÉCLAIRAGE - ÉCOLE HAMEL (022) (document RM 20.05.19- 10.1.3)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

DG 20.05.19
022

Je, Dominique Lachapelle, directrice générale de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, propose :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, 3104-0355 Québec Inc. / Saint-Jean-sur-Richelieu, le contrat pour la réfection des planchers, plafonds et éclairage - École Hamel (022), au montant de 318 000,00 \$ (taxes en sus).

10.1.4 REMPLACEMENT DES SYSTÈMES D'INTERCOMMUNICATION - ÉCOLES SAINT-MICHEL (002), MICHELINE-BRODEUR (004), PAUL-GERMAIN-OSTIGUY (005), DE RICHELIEU, ÉDIFICE CURÉ-MARTEL (031), DE RAMEZAY, ÉDIFICE FATIMA (034) ET POINTE-OLIVIER (037) (document RM 20.05.19-10.1.4)

Considérant l'analyse de la soumission reçue;

DG 20.05.19
023

Je, Dominique Lachapelle, directrice générale de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, propose :

D'accorder au seul soumissionnaire conforme, Securmax Systèmes intégrés de sécurité Inc. le contrat pour le remplacement des systèmes d'intercommunication –aux écoles Saint-Michel (002), Micheline-Brodeur (004), Paul-Germain-Ostiguy (005), de Richelieu, édifice Curé-Martel (031), de Ramezay, édifice Fatima (034) et Pointe-Olivier (037), au montant de 254 487,13 \$ (taxes en sus).

10.1.5 REMPLACEMENT DES PLANCHERS DES AIRES COMMUNES, CLASSES ET BUREAUX - ÉCOLE SAINT-BLAISE (044) (document RM 20.05.19-10.1.5)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

DG 20.05.19
024

Je, Dominique Lachapelle, directrice générale de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, propose :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Le Groupe Unisol Inc., le contrat pour le remplacement des planchers des aires communes, classes et bureaux - École Saint-Blaise (044), au montant de 122 317,90 \$ (taxes en sus).

10.1.6 REMPLACEMENT DES PORTES EXTÉRIEURES - ÉCOLE SAINT-JACQUES (043) (document RM 20.05.19-10.1.6)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

DG 20.05.19
025

Je, Dominique Lachapelle, directrice générale de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, propose :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Vitrierie RD Ltée, le contrat pour remplacement des portes extérieures - École Saint-Jacques (043), au montant de 56 400,00 \$ (taxes en sus).

10.1.7 TRAVAUX DIVERS MÉCANIQUE-ÉLECTRICITÉ PHASE 2 - ÉCOLE PAUL-GERMAIN-OSTIGUY (005) (document RM 20.05.19-10.1.7)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

DG 20.05.19
026

Je, Dominique Lachapelle, directrice générale de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, propose :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, GNR Corbus Inc., le contrat pour les travaux divers de mécanique-électricité phase 2 - École Paul-Germain-Ostiguy (005), au montant de 173 700,00 \$ (taxes en sus).

10.1.8 REMPLACEMENT DE LA FENESTRATION ET DES PORTES EXTÉRIEURES - ÉCOLE JEANNE-MANCE (033) (document RM 20.05.19-10.1.8)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

DG 20.05.19
027

Je, Dominique Lachapelle, directrice générale de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, propose :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Constructions Dougère Inc., le contrat pour le remplacement de la fenestration et des portes extérieures - École Jeanne-Mance (033), au montant de 487 300,00 \$ (taxes en sus).

10.1.9 RÉFECTION DES PLAFONDS ET DE L'ÉCLAIRAGE PHASE 3 - ÉCOLE SAINT-LUCIEN (055) (document RM 20.05.19-10.1.9)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

DG 20.05.19
028

Je, Dominique Lachapelle, directrice générale de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, propose :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, 3104-0355 Québec Inc., le contrat pour la réfection des plafonds et de l'éclairage phase 3 - École Saint-Lucien (055), au montant de 321 000,00 \$ (taxes en sus).

10.1.10 MISE À NIVEAU DE LA CHAUFFERIE PHASE 2 - ÉCOLE SAINT-JACQUES (043) (document RM 20.05.19-10.1.10)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

DG 20.05.19
029

Je, Dominique Lachapelle, directrice générale de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, propose :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Construction J. Boulais Inc., le contrat pour la mise à niveau de la chaufferie phase 2 - École Saint-Jacques (043), au montant de 107 218,00 \$ (taxes en sus).

10.1.11 MISE À NIVEAU DE LA CHAUFFERIE - ÉCOLE NAPOLÉON-BOURASSA (047) (document RM 20.05.19-10.1.11)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

DG 20.05.19
030

Je, Dominique Lachapelle, directrice générale de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, propose :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Le Groupe Centco Inc., le contrat pour la mise à niveau de la chaufferie - École Napoléon-Bourassa (047), au montant de 428 000,00 \$ (taxes en sus).

10.1.12 RÉFECTION DE LA MAÇONNERIE - ÉCOLE MARGUERITE-BOURGEOYS (061)
(document RM 20.05.19-10.1.12)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

DG 20.05.19
031

Je, Dominique Lachapelle, directrice générale de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, propose :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Balex Construction (9207-2289 Québec Inc.), le contrat pour la réfection de la maçonnerie - École Marguerite-Bourgeois (061), au montant de 110 650,00 \$ (taxes en sus).

10.1.13 REMPLACEMENT DES PORTES EXTÉRIEURES - ÉCOLE FRÈRE-ANDRÉ (028)
(document RM 20.05.19- 10.1.13)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

DG 20.05.19
032

Je, Dominique Lachapelle, directrice générale de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, propose :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Vitrierie RD Ltée, le contrat pour le remplacement des portes extérieures - École Frère-André (028), au montant de 103 400,00 \$ (taxes en sus).

10.1.14 REMPLACEMENT DES PLANCHERS DES AIRES COMMUNES, DES CLASSES ET BUREAUX (BIBLIOTHÈQUE) - POLYVALENTE MARCEL-LANDRY (065)
(document RM 20.05.19-10.1.14)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

DG 20.05.19
033

Je, Dominique Lachapelle, directrice générale de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, propose :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Constructions J. Boulais Inc., le contrat pour le remplacement des planchers, des aires communes et des classes et bureaux (bibliothèque) - Polyvalente Marcel-Landry (065), au montant de 133 596,00 \$ (taxes en sus).

10.1.15 RÉAMÉNAGEMENT DES BLOCS SANITAIRES ET AUTRES LOCAUX - ÉCOLE POINTE-OLIVIER (037) (document RM 20.05.19-10.1.15)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

DG 20.05.19
034

Je, Dominique Lachapelle, directrice générale de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, propose :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Marieville Construction Inc (MCI), le contrat pour le réaménagement des blocs sanitaires et autres locaux - École Pointe-Olivier (037), au montant de 247 600,00 \$ (taxes en sus).

10.1.16 RÉFECTION DALLE ET SALLES DE TOILETTES / ÉCOLE DES SAVANES, ÉDIFICE SACRÉ-CŒUR (042) (document RM 20.05.19-10.1.16)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

**DG 20.05.19
035**

Je, Dominique Lachapelle, directrice générale de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, propose :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Constructions J. Boulais Inc., le contrat pour la réfection de la dalle et salles de toilettes / École des Savanes , édifice Sacré-Cœur (042), au montant de 462 242,00 \$ (taxes en sus).

10.1.17 REMPLACEMENT FINITION EXTÉRIEURE ET MISE AUX NORMES DES FINITIONS DE PLAFOND (PHASE 1) - ÉCOLE DU PÉLICAN - ÉDIFICE LAFLAMME (018) (document RM 20.05.19-10.1.17)

Considérant l'analyse de la soumission reçue;

**DG 20.05.19
036**

Je, Dominique Lachapelle, directrice générale de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, propose :

D'accorder au seul soumissionnaire conforme, Constructions J. Boulais Inc., le contrat pour le remplacement de la finition extérieure et mise aux normes des finitions de plafond (phase 1) - École du Pélican - édifice Laflamme (018), au montant de 593 604,00 \$ (taxes en sus).

10.1.18 ENTRETIEN DES ESPACES VERTS - TOUS LES ÉTABLISSEMENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES (document RM 20.05.19-10.1.18)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

**DG 20.05.19
037**

Je, Dominique Lachapelle, directrice générale de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, propose :

D'autoriser la conclusion des contrats ci-après mentionnés;

D'accorder aux plus bas soumissionnaires conformes, par établissement, les contrats pour l'entretien des espaces verts pour 3 ans. (Taxes en sus).

NOM DU SOUMISSIONNAIRE	Numéro de lot	MONTANT
9317-9083 Gestion Floracom	1	3 264,00 \$
Aménagement Bernier	24	3 555,00 \$
Adams	15, 21, 25	9 345,00 \$
Les Entretiens de pelouses Éco-Verdure	4, 6, 14, 27, 31, 37, 40, 41	65 250,00 \$
Pavé Uni Anthony Côté inc.	2, 3, 5, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 16, 17, 18, 19, 20, 22, 23, , 26, 28, 29, 30, 32, 33, 34, 35, 36, 38, 39, 42	143 960,00 \$
GRAND TOTAL 3 ANS (taxes en sus)		225 374,00 \$

10.1.19 REMPLACEMENT DES PLANCHERS DES AIRES COMMUNES, DES CLASSES ET BUREAUX - ÉCOLE NOTRE-DAME-DU-SOUIRE (006) (document RM 20.05.19-10.1.19)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

DG 20.05.19
038

Je, Dominique Lachapelle, directrice générale de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, propose :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Le Groupe Unisol Inc., le contrat pour le remplacement des planchers des aires communes, des classes et bureaux - École Notre-Dame-du-Sourire (006), au montant de 83 651,00 \$ (taxes en sus).

10.1.20 REMPLACEMENT DES BLOCS SANITAIRES - ÉCOLE ALBERTE-MELANÇON (039) (document RM 20.05.19-10.1.20)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

DG 20.05.19
039

Je, Dominique Lachapelle, directrice générale de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, propose :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, 3104-0355 Québec Inc. / Saint-Jean-sur-Richelieu, le contrat pour le remplacement des blocs sanitaires - École Alberte-Melançon (039), au montant de 167 000,00 \$ (taxes en sus).

10.1.21 REMPLACEMENT DE LA CHAUSSÉE ET DES SURFACES PIÉTONNIÈRES - ÉCOLE DE RAMEZAY - ÉDIFICE FATIMA (034) (document RM 20.05.19-10.1.21)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

DG 20.05.19
040

Je, Dominique Lachapelle, directrice générale de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, propose :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Entreprise Ethier Berthiaume Inc., le contrat pour le remplacement de la chaussée et des surfaces piétonnières - École de Ramezay - édifice Fatima (034), au montant de 362 906,89 \$ (taxes en sus).

10.1.22 REMPLACEMENT DES FENÊTRES ET BLOCS SANITAIRES - ÉCOLE DES SAVANES - ÉDIFICE PROVIDENCE (040) (document RM 20.05.19-10.1.22)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

DG 20.05.19
041

Je, Dominique Lachapelle, directrice générale de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, propose :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Constructions J. Boulais Inc., le contrat pour le remplacement des fenêtres et blocs sanitaires - École des Savanes - édifice Providence (040), au montant de 417 224,00 \$ (taxes en sus).

10.1.23 MISE AUX NORMES DE L'ENVELOPPE EXTÉRIEURE ET MISE À NIVEAU DE L'AMÉLIORATION DE L'ENTRÉE #2- ÉCOLE DU PÉLICAN - ÉDIFICE CHABANEL (020) (document RM 20.05.19-10.1.23)

Considérant l'analyse de la soumission reçue;

DG 20.05.19
042

Je, Dominique Lachapelle, directrice générale de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, propose :

D'accorder au seul soumissionnaire conforme, Construction J. Boulais Inc., le contrat pour la mise aux normes de l'enveloppe extérieure et mise à niveau de l'amélioration de l'entrée #2- École Du Pélican - édifice Chabanel (020), au montant de 342 824,00 \$ (taxes en sus).

10.1.24 RÉFECTION COUR ARRIÈRE - ÉCOLE DU PÉLICAN - ÉDIFICE CHABANEL (020) (document RM 20.05.19-10.1.24)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

DG 20.05.19
043

Je, Dominique Lachapelle, directrice générale de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, propose :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Excavation Darche Inc., le contrat pour la réfection de la cour arrière - École du Pélican - édifice Chabanel (020), au montant de 232 244,79 \$ (taxes en sus).

10.1.25 REMPLACEMENT DES PLANCHERS, PLAFONDS ET ÉCLAIRAGE - ÉCOLE SAINT-GÉRARD (051) (document RM 20.05.19-10.1.25).

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

DG 20.05.19
044

Je, Dominique Lachapelle, directrice générale de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, propose :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Constructions J. Boulais Inc., le contrat pour le remplacement des planchers, plafonds et éclairage - École Saint-Gérard (051), au montant de 328 416,00 \$ (taxes en sus).

10.1.26 NOUVEAUX MODULES DE JEUX – ÉCOLE SAINT-LUCIEN (055) (document RM 20.05.19-10.1.26)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

DG 20.05.19
045

Je, Dominique Lachapelle, directrice générale de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, propose :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Atelier Go-Élan Inc., le contrat pour les nouveaux modules de jeux - Ecole Saint-Lucien (055), au montant de 50 885,30 \$ (taxes en sus).

10.1.27 RÉFECTION COMPLÈTE DE LA TOITURE BASSIN C1 - ÉCOLE POINTE-OLIVIER
(document RM 20.05.19- 10.1.27)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

DG 20.05.19
046

Je, Dominique Lachapelle, directrice générale de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, propose :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Omer Brault Inc., le contrat de réfection complète de la toiture bassin C1 - École Pointe-Olivier, au montant de 89 720,00 \$ (taxes en sus).

10.1.28 PEINTURE - ÉCOLE SAINT-ALEXANDRE (026) (document RM 20.05.19-10.1.28)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

DG 20.05.19
047

Je, Dominique Lachapelle, directrice générale de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, propose :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Les peintres Multicouleurs Inc., le contrat de peinture - École Saint-Alexandre (026), au montant de 71 565,65 \$ (taxes en sus).

10.1.29 ENVELOPPE EXTÉRIEURE ET MISE AUX NORMES DES ISSUES - ÉCOLE NOTRE-DAME-DU-SACRÉ-CŒUR (050) (document RM 20.05.19-10.1.29)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

DG 20.05.19
048

Je, Dominique Lachapelle, directrice générale de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, propose :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Groupe ERM Inc., le contrat pour l'enveloppe extérieure et mise aux normes des issues - École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur (050), au montant de 636 744,00 \$ (taxes en sus).

10.2 DÉPASSEMENT DE COÛT – MISE À JOUR INTERCOM IP – 5 ÉCOLES (document RM 20.05.19-10.2)

Considérant que le 17 avril 2018, le conseil des commissaires a octroyé au seul soumissionnaire conforme, Securmax Systèmes Intégrés de Sécurité Inc., le contrat pour la mise à jour des intercoms IP aux 5 écoles suivantes : Notre-Dame-du-Sourire, Jeanne-Mance, Alberte-Melançon, Mgr-Euclide-Théberge et Marie-Derome, au montant négocié de 166 496,87 \$ (résolution HR 18.04.17-017);

Considérant que des travaux additionnels ont dû être réalisés en cours d'exécution afin de répondre aux exigences requises et aux besoins des écoles;

Considérant que ces modifications ont fait croître le coût du projet de l'ordre de 19 408,74 \$;

Considérant qu'en vertu de la *Loi sur les contrats des organismes publics* et du *Règlement de délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs* de notre commission scolaire, toute modification à un contrat qui occasionne une dépense supplémentaire de plus de 10 % doit être autorisée par le dirigeant de l'organisme, soit la directrice générale pendant cette période transitoire;

DG 20.05.19
049

Je, Dominique Lachapelle, directrice générale de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, propose :

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières autorise le dépassement de coût de 19 408,74 \$ dans le cadre des travaux liés à la mise à jour des Intercoms IP pour les écoles Notre-Dame-du-Sourire, Jeanne-Mance, Alberte-Melançon, Mgr-Euclide-Théberge et Marie-Derome.

10.3 ADHÉSION - REGROUPEMENT D'ACHAT COLLECTO POUR LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (document RM 20.05.19-10.3)

Considérant que l'adhésion de la Commission scolaire des Hautes-Rivières au regroupement d'achat de Collecto pour la gestion des matières résiduelles vient à échéance le 30 juin prochain;

Considérant que Collecto propose à la Commission scolaire d'adhérer à un nouveau regroupement d'achat en ce qui concerne la gestion des matières résiduelles pour une période de deux ans, à compter du 1^{er} juillet 2020 avec une possibilité de trois renouvellement d'un an chacun;

Considérant que ces renouvellements pourraient porter la durée totale du mandat à cinq ans et qu'une autorisation du dirigeant de l'organisme est alors requise;

DG 20.05.19
050

Je, Dominique Lachapelle, directrice générale de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, propose :

D'autoriser la participation de la Commission scolaire des Hautes-Rivières à la collecte de mandats de l'appel d'offres regroupé de Collecto pour la gestion des matières résiduelles (dossier SAR260-2020) et permettre à la directrice des ressources matérielles de signer l'adhésion dans les limites des disponibilités budgétaires.

Et qu'à titre de dirigeant de l'organisme, j'autorise que les renouvellements de ce contrat puissent le porter à une durée totale de cinq ans.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

DG 20.05.19
051

Je, Dominique Lachapelle, directrice générale de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, propose la levée de la séance.

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL